**GROUPE DE TRAVAIL MIGRANTS**

**17 MARS 2021**

**Présents**: Fontenay Sous Bois, CPH et HUDA Exelmans, Alexandra Lampre, Mézy, Bourg la Reine, Antony, Coty, le CAIR, Goussainville, le Pré St Gervais, Ivry sur Seine, Chatenay Malabry, Troyes, Roselyne Perrichot.

* **Point sur la situation générale en confinement**

L’ensemble des centres regrettent de ne pas pouvoir organiser de temps collectifs et d’animation depuis plusieurs mois. Les équipes constatent qu’une forme de tension latente règne parmi les résidents, que les phénomènes de décompensation se multiplient et qu’elles sont démunies devant des situations psychiatriques qui nécessiteraient une prise en charge à l’extérieur du centre.

La baisse du taux d’encadrement n’est pas non plus étrangère à ce climat car la présence des agents hôteliers apporte du contenant dans l’établissement. A Coty, les hébergés cuisinent le soir dans leurs chambres puisqu’il n’y a pas de cuisine collective. Avec un seul veilleur de nuit, l’établissement est-il vraiment en sécurité en cas d’incident ? A Mézy, le fait qu’il puisse y avoir uniquement un seul agent hôtelier sur site inquiète devant le retour fréquent d’un ancien hébergé fichier S. A Goussainville en revanche, les résidents les plus investis sont mobilisés pour partager certaines tâches quand l’équipe est réduite. Cela permet de compenser la réduction du nombre d’agents hôteliers.

* **PIC Réfugiés**

Une nouvelle formation a commencé depuis le 22 février, en partie en présentiel, en partie en distanciel. Une cohorte de 40 à 45 personnes sont suivies 4 professeurs de FLE et 2 CIP.

Dorénavant, dans le cadre de la certification Qaliopi, ce parcours de formation sera davantage formalisé : signature d’un contrat de formation, formalisation des objectifs, signature d’un règlement intérieur…

Roselyne propose d’organiser une fois par mois une réunion d’information à destination des équipes sociales afin de leur présenter tous les dispositifs de FLE et d’insertion professionnelle en IDF : elle propose des dates rapidement.

* **Formation HAACP**

Les prochaines dates de formation sont les 6 et 7 mai. Actuellement, seules 5 personnes sont inscrites. Alexandra renvoie le lien.

* **Statistiques**

Nous avons enfin tous les tableaux de 2020 afin de pouvoir établir un bilan et une analyse de l’année, ce qui sera présenté à la prochaine réunion.

Contrairement à ce que nous avions prévu, nous ne pouvons plus mettre tous les tableaux sur Teams. En attendant la mise en place de Share Point, nous restons sur l’ancienne méthode.

* **Participation financière**

Reprise des discussions sur ce sujet. Le groupe de travail aurait souhaité une position plus tranchée de la part du CODIR.

A Ivry, sur 200 personnes, seules 13 payent leur PAF régulièrement. Les autres ont reçu un courrier d’avertissement avec mise en demeure.

A Coty, la relance est systématique au bout de deux mois de non-paiement. Un courrier de mise en demeure est alors envoyé avec inscription d’une date de fin de prise en charge. Jusque-là, cette méthode a fonctionné car les résidents sont venus régler.

Au CAIR, la direction a fait le choix de n’inscrire les réfugiés sur la liste du contingent préfectoral pour une sortie vers le logement uniquement s’ils ont payé leur PAF.

Enfin, le groupe a exprimé un besoin d’être outillé sur la procédure de récupération des PAF : courrier type, tableau de relance, etc….

* **Rétroactivité du RSA**

Les équipes sociales doivent activer la demande RSA pour les personnes dès leur dépôt de demande d’asile. Cette démarche est par ailleurs inscrite dans le protocole d’accompagnement à Ivry Masséna. Cela permet un versement rétroactif du RSA dès lors que la personne a obtenu le statut.

* **Les référents migrants**

Le groupe a échangé sur la disparité des situations salariales entre les référents migrants, tous territoires confondus. Il a également exprimé sa difficulté à recruter dans ses équipes sociales, notamment en raison de cette situation.

Une note a été rédigée sur ce sujet et envoyée à la DRH de l’association.

**Prochaine réunion : 20 AVRIL à 10h.**